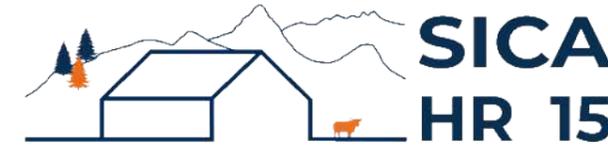


# DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC SOUBRIER CIBIEL**  
**Lebrejal**  
**15230 - ST MARTIN /S VIGOUROUX**

Localisation **Lebrejal**  
du projet :  
**15230 - ST MARTIN /S VIGOUROUX**

## Description du projet de construction

- 1- Extension de la stabulation existante en aire paillée intégrale pour VA et génisses,
- 2- Installation de panneaux photovoltaïques sur la totalité de la couverture (existant + extension)

## Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-11

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 <sup>e</sup>	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 <sup>e</sup>
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 <sup>e</sup>	PC5b	Plan de toiture - Éch: 1/200 <sup>e</sup>
PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500 <sup>e</sup>	PC6	Document graphique d'insertion
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 <sup>e</sup>	PC7-8	Document photographique



**SICA Habitat Rural - Cantal**  
**Architecte : Audrey ESCOT**

26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature :

**A Aurillac, le 12/06/2023**

Dessiné par :

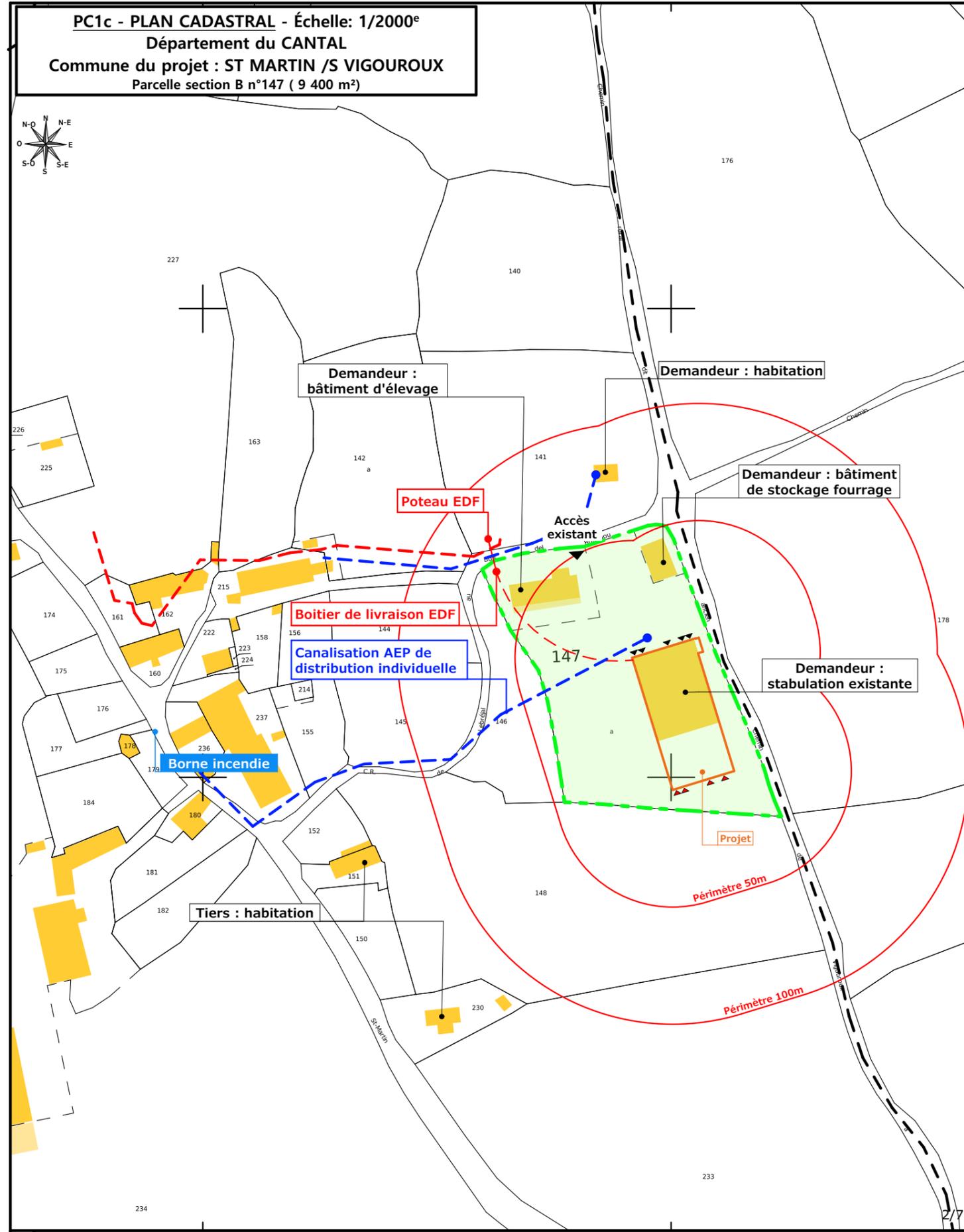
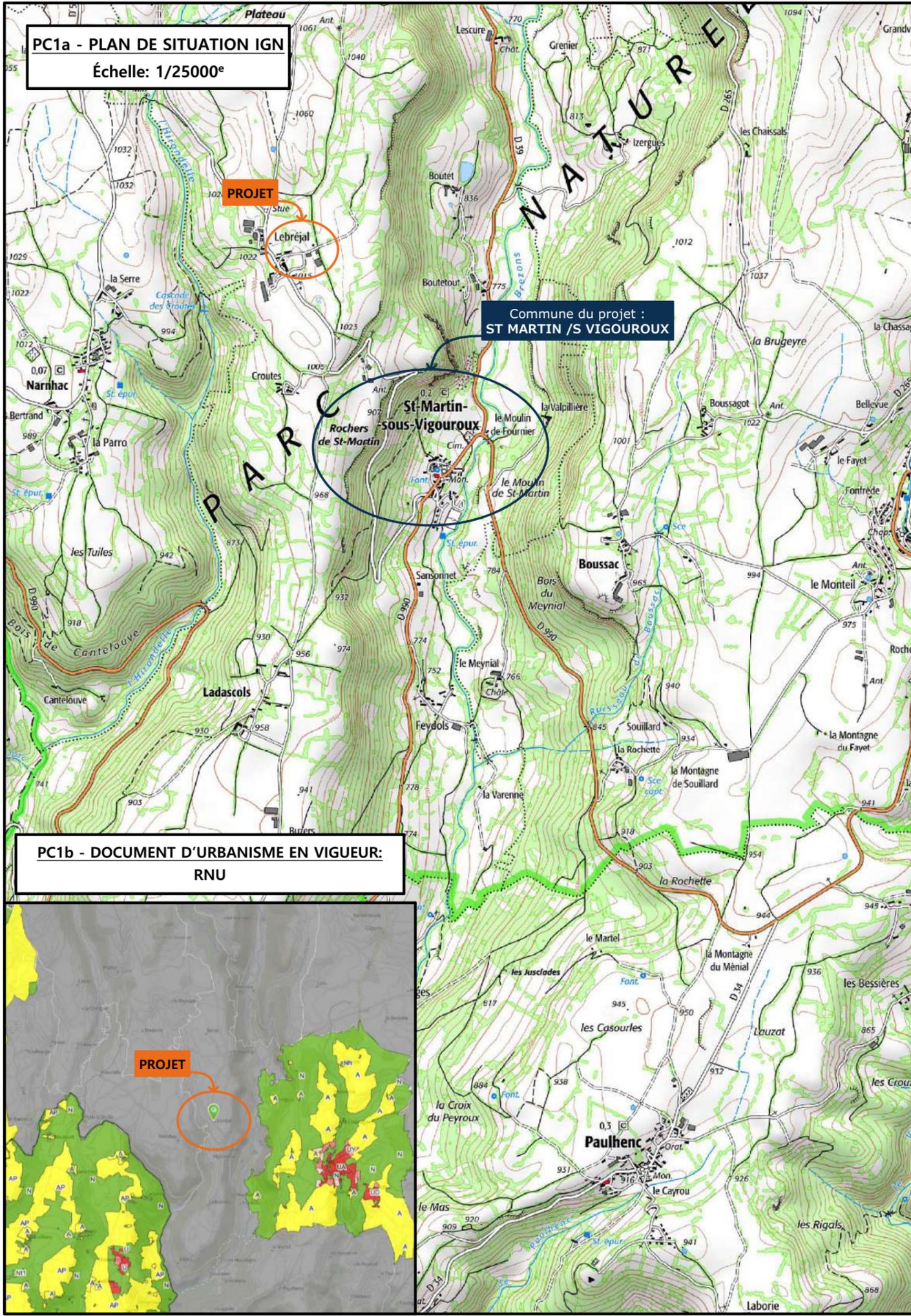
**Emmanuelle CLERMONT**

N° Client: 600	N° Document: PC01	N° de page: 1/7
-------------------	----------------------	--------------------

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.  
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	
-	12/06/2023	E.C.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>



N° Client: 600

**Projet :** Extension d'une stabulation existante et pose de panneaux photovoltaïques.

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**Maitre d'ouvrage:** GAEC SOUBRIER CIBIEL    **Adresse du projet :** Lebrejal ST MARTIN /S VIGOUROUX 15230

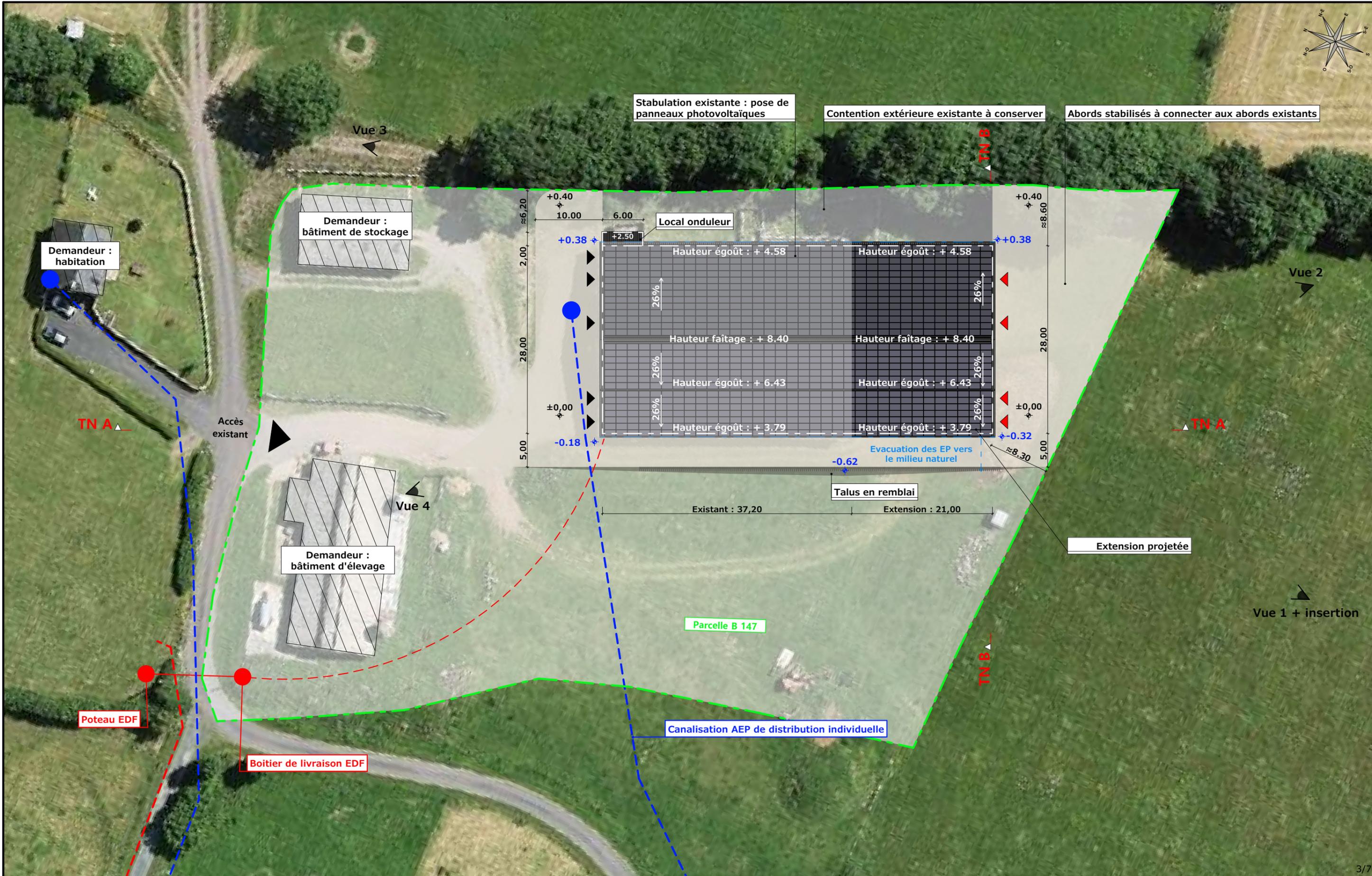
**PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE**

PC1a,b,c    Éch: Variée

Aurillac, le 12/06/2023

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

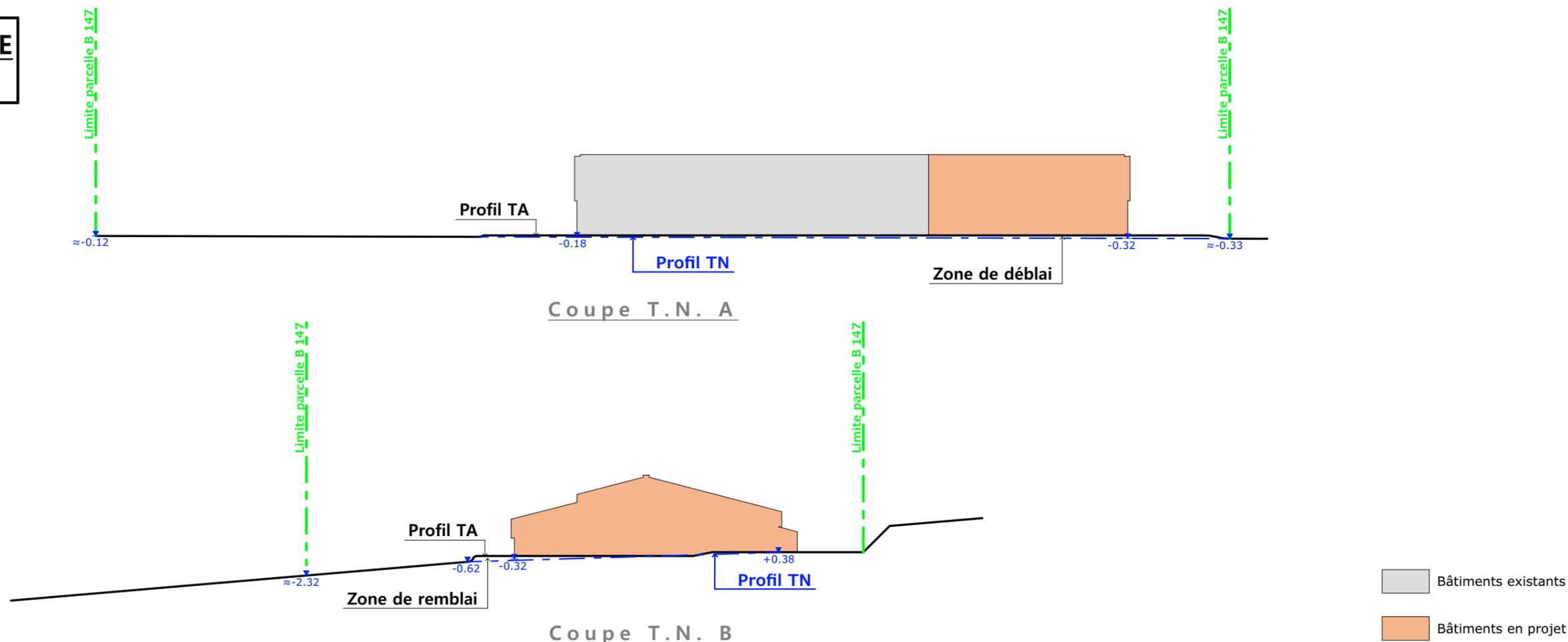
SICA HR 15  
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'ouvrages  
Architecte : : Audrey ESCOT



<p>Commune du projet : <b>ST MARTIN /S VIGOUROUX</b> Parcelle section B n°147 ( 9 400 m<sup>2</sup>)</p>	<p>Raccordements AEP et EDF depuis le bâtiment existant Evacuation des EP vers le milieu naturel</p>	<p>Surface d'emprise au sol existante : 1 171.15 m<sup>2</sup> Surface de plancher existante : 1 117.30 m<sup>2</sup> Surface d'emprise au sol créée : 660.20 m<sup>2</sup> Surface de plancher créée : 576.75 m<sup>2</sup></p>	<p>N° Client: 600 Projet : Extension d'une stabulation existante et pose de panneaux photovoltaïques.</p>
<p>Altitude : 1 030 m</p>	<p>±0,00 Niveau terrain naturel ±0,00 Niveau terrain aménagé</p>	<p>▶ Accès existant    ▶ Accès à créer</p>	<p><b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b> Maitre d'ouvrage: GAEC SOUBRIER CIBIEL    Adresse du projet : Lebrejal ST MARTIN /S VIGOUROUX 15230 <b>PLAN MASSE</b> PC1a,b,c-5 Éch: 1:500 Aurillac, le 12/06/2023 Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : : Audrey ESCOT</p>

## PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500<sup>e</sup>



## PC4 - Notice descriptive

### A) ÉTAT DES LIEUX

#### - ADRESSE ET REFERENCE CADASTRALE

Le projet est situé à « Lebrejal », sur la commune de SAINT MARTIN SOUS VIGOUROUX.  
La construction envisagée sera implantée sur la parcelle cadastrée B147 d'une surface de 9 400 m<sup>2</sup>.

#### - ETAT DES LIEUX

##### Accès :

Un chemin rural longe l'exploitation au nord et en permet l'accès.

##### Abords :

Un chemin longe également la propriété à l'est, sans accès. Une haie est visible en limite de propriété.  
Dans un rayon de 100m du projet et hors de la parcelle se trouve une habitation appartenant au demandeur.

##### Constructions existantes :

Une habitation et un bâtiment d'élevage se situe au nord de la parcelle. Une stabulation se trouve à l'est.  
De plan rectangulaire, elle est couverte à 2 pans et orientée est/ouest. Elle représente une surface de plancher de 1 117 m<sup>2</sup>.  
Ce bâtiment est :

- en charpente métallique,
- mur béton préfabriqué,
- bardage métallique RAL 7006,
- menuiseries en métal RAL 7022
- et couverture en tôle d'acier RAL 7022.

Le bâtiment existant est déjà raccordé aux réseaux communaux.

La zone concernée par le projet est en faible pente.

### B) PROJET

#### - PROJET ET IMPLANTATION

Le projet du GAEC SOUBRIER CIBIEL consiste à construire une extension au bâtiment existant ainsi qu'intégrer des panneaux photovoltaïques sur l'ensemble (existant et extension).

L'extension consiste à prolonger, au sud, le bâtiment existant, de manière identique, en créant 577 m<sup>2</sup> supplémentaires.

Les abords stabilisés seront prolongés jusqu'en limite de propriété au sud.

#### - NECESSITÉ AGRICOLE

Le GAEC prévoit une légère baisse du cheptel laitier et légère hausse du cheptel allaitant. Le projet permettra donc d'améliorer le confort animal.

#### - EFFLUENTS

Les bovins seront logés sur une aire paillée. Le fumier compact provenant des parcs paillés sera stocké ou épandu au champ dans les conditions réglementaires.

#### - RESEAUX / EP

L'extension sera raccordée à la partie existante. Les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel.

#### - MATERIAUX

L'extension est identique à l'existant :

**Structure** : métallique

**Façades** : mur préfabriqué aspect béton brut (h. visible : 1.80m)

bardage métallique RAL 7006

éléments de polycarbonate pour apporter éclairage naturel au bâtiment et animer les façades.

**Menuiseries** : Portes coulissantes : bardage acier, lames verticales RAL 7022

**Couverture** : tôle d'acier RAL 7022 + panneaux photovoltaïques sur l'ensemble de la toiture, cadre et panneau gris sombre.

Les panneaux photovoltaïques nécessitent la construction d'un local onduleur.

Il sera entièrement en tôle d'acier (bardage et couverture) RAL 7022.

#### - VEGETATION

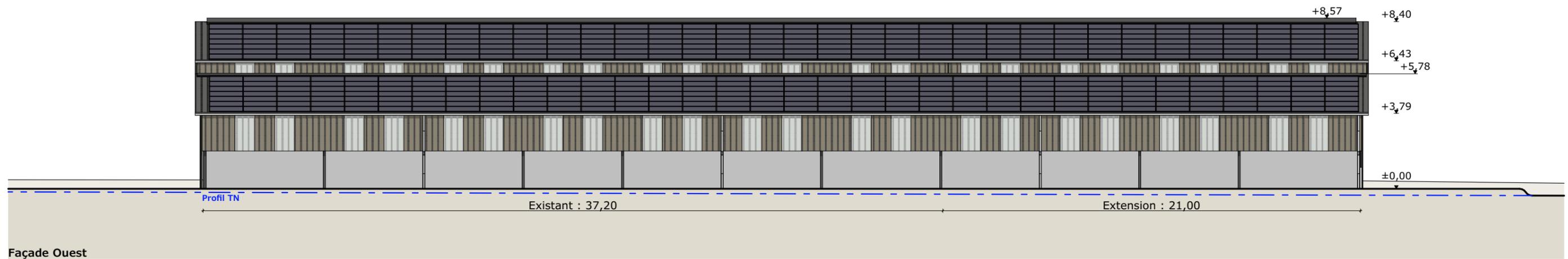
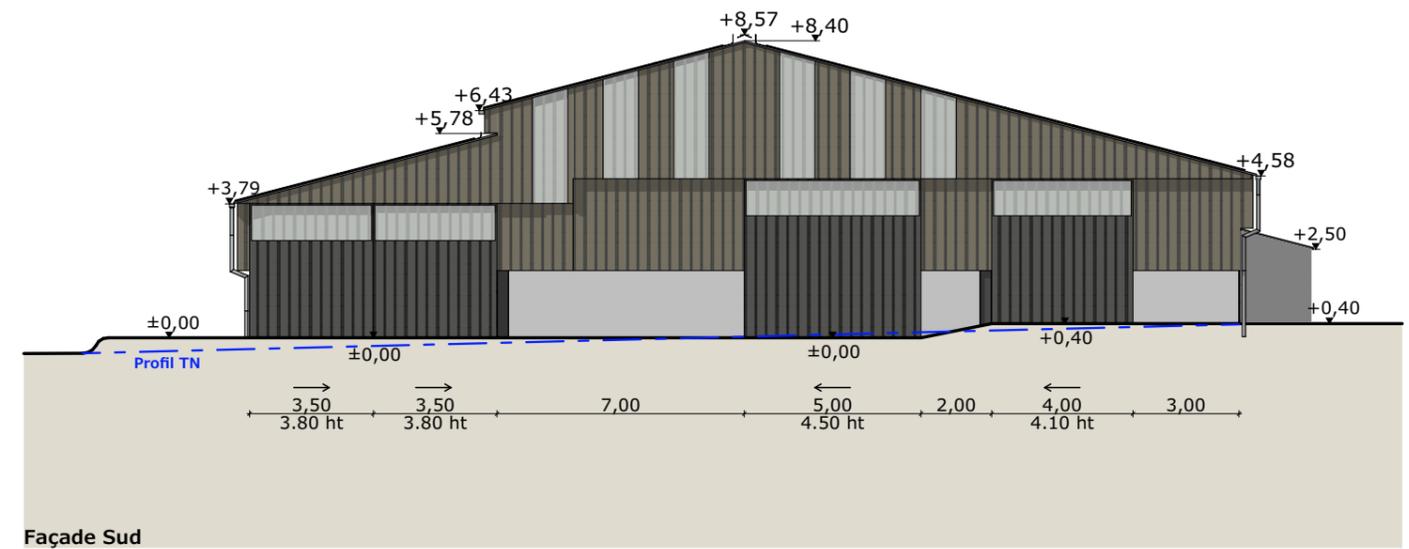
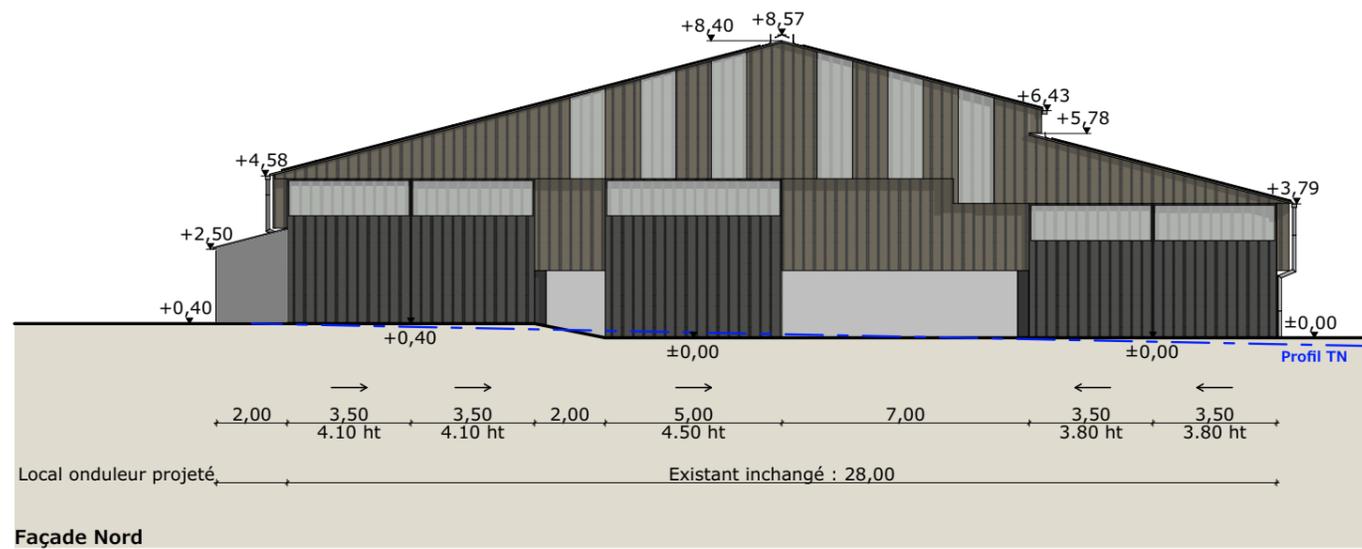
La haie présente en limite de propriété sera conservée.

#### - CONCLUSION

Le projet, tant dans sa volumétrie que par son implantation, a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement tout en proposant, par le choix des matériaux et des teintes, un ensemble bâti cohérent sur l'exploitation.

4/7

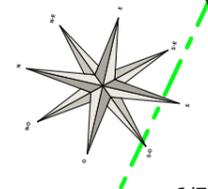
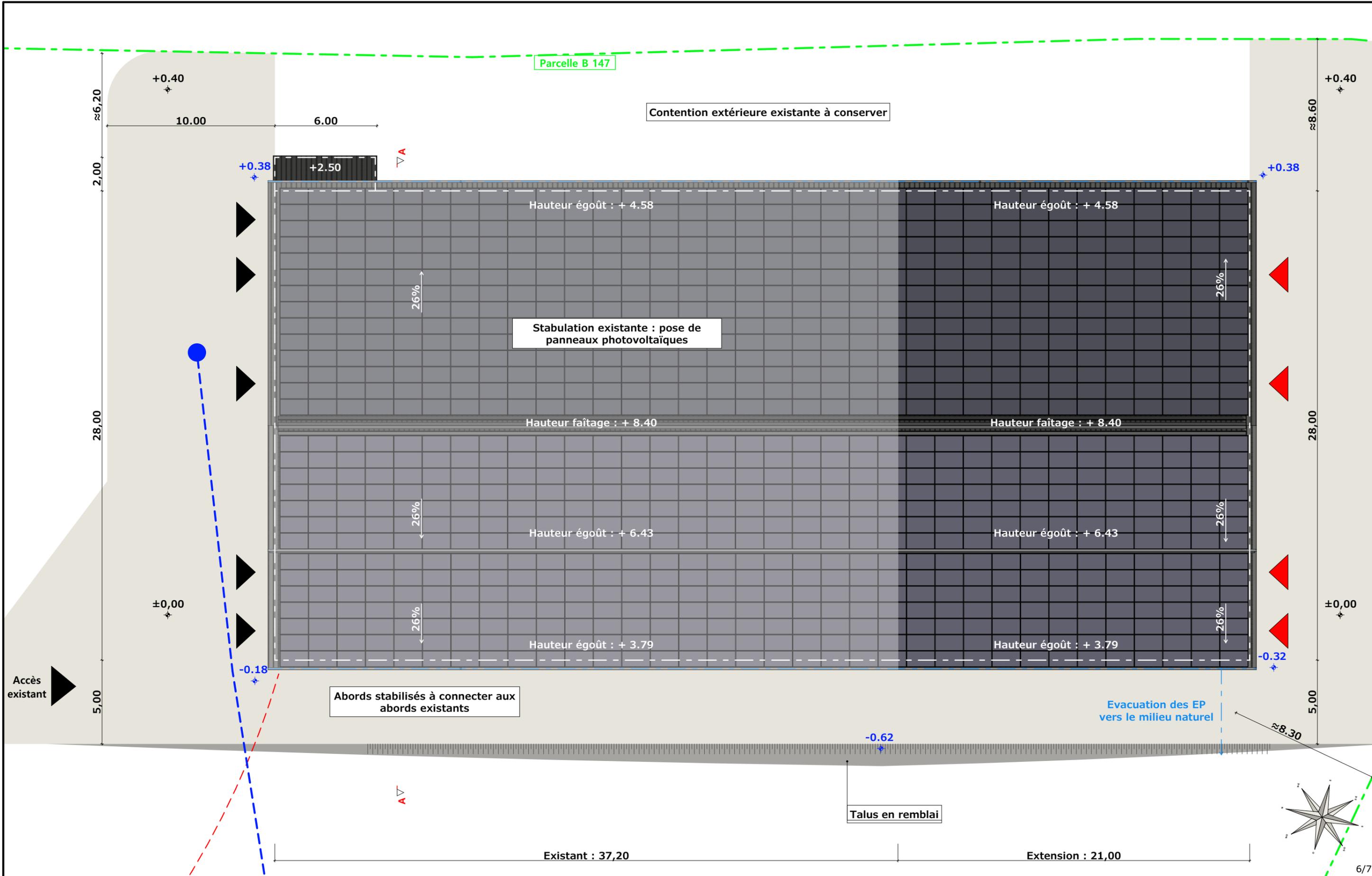
N° Client: 600	Projet : Extension d'une stabulation existante et pose de panneaux photovoltaïques.	
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>	
	Maitre d'ouvrage: GAEC SOUBRIER CIBIEL	Adresse du projet : Lebrejal ST MARTIN /S VIGOUROUX 15230
	<b>COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE</b>	
	PC1a,b,c	Éch: 1:500
	Aurillac, le 12/06/2023	
	Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : : Audrey ESCOT



- Maçonnerie : - murs béton préfabriqué aspect béton brut (hauteur visible 1.80m, identique à l'existant )  
 Bardage (identique à l'existant) :  
 - bas et pignons : acier plein lames verticales RAL 7006  
 - haut : décalé de 0.30m acier plein lames verticales RAL 7006  
 - intégration de translucides : 2x1.00m par travée sur les longs pans, et suivant les calepinage en façades pour les pignons  
 Menuiserie (identique à l'existant) :  
 - coulissante ossature métallique et bardage acier lames verticales RAL 7022  
 - intégration d'un bandeau translucide ht. 1.00m  
 Charpente : - métallique  
 Couverture : - acier anticondensation RAL 7022  
 - panneaux photovoltaïques (cadre et panneaux gris sombre) sur la toiture existante et sur l'extension  
 - gouttières et descentes EP en zinc  
 Faîtage : - ouvert couvert (ouverture 25cm)  
 Local onduleurs : - dalle BA + bardage et porte en tôle perforée RAL 7022 + couverture acier anticondensation RAL 7022

N° Client: 600	Projet : Extension d'une stabulation existante et pose de panneaux photovoltaïques.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : : Audrey ESCOT
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage: GAEC SOUBRIER CIBIEL		Adresse du projet : Lebrejal ST MARTIN /S VIGOUROUX 15230	
	<b>PLANS DE FACADES</b>		PC1a,b,c	Éch: 1:200

Aurillac, le 12/06/2023



N° Client: 600	Projet : Extension d'une stabulation existante et pose de panneaux photovoltaïques.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : : Audrey ESCOT
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage: GAEC SOUBRIER CIBIEL	Adresse du projet : Lebrejal ST MARTIN /S VIGOUROUX 15230		
	<b>PLAN DE TOITURE</b>			
		PC1a,b,c	Éch: 1:200	
		Aurillac, le 12/06/2023		

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



N° Client: 600

Projet : Extension d'une stabulation existante et pose de panneaux photovoltaïques.

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Maitre d'ouvrage: GAEC SOUBRIER CIBIEL

Adresse du projet : Lebrejal ST MARTIN /S VIGOUROUX 15230

**DOCUMENT GRAPHIQUE**

PC1a,b,c

Éch: sans

Aurillac, le 12/06/2023

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

**SICA HR 15**  
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre  
Architecte : : Audrey ESCOT

# DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC SOUBRIER CIBIEL**  
**Lebrejal**  
**15230 - ST MARTIN /S VIGOUROUX**

Localisation **Lebrejal**  
du projet : **15230 - ST MARTIN /S VIGOUROUX**

## Description du projet de construction

- 1- Extension de la stabulation existante en aire paillée intégrale pour VA et génisses,
- 2- Installation de panneaux photovoltaïques sur la totalité de la couverture (existant + extension)

## Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 <sup>e</sup>		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 <sup>e</sup>		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:  
**Jérôme DELARBRE**  
Chambre d'agriculture du Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 00



**A Aurillac, le 12/06/2023**

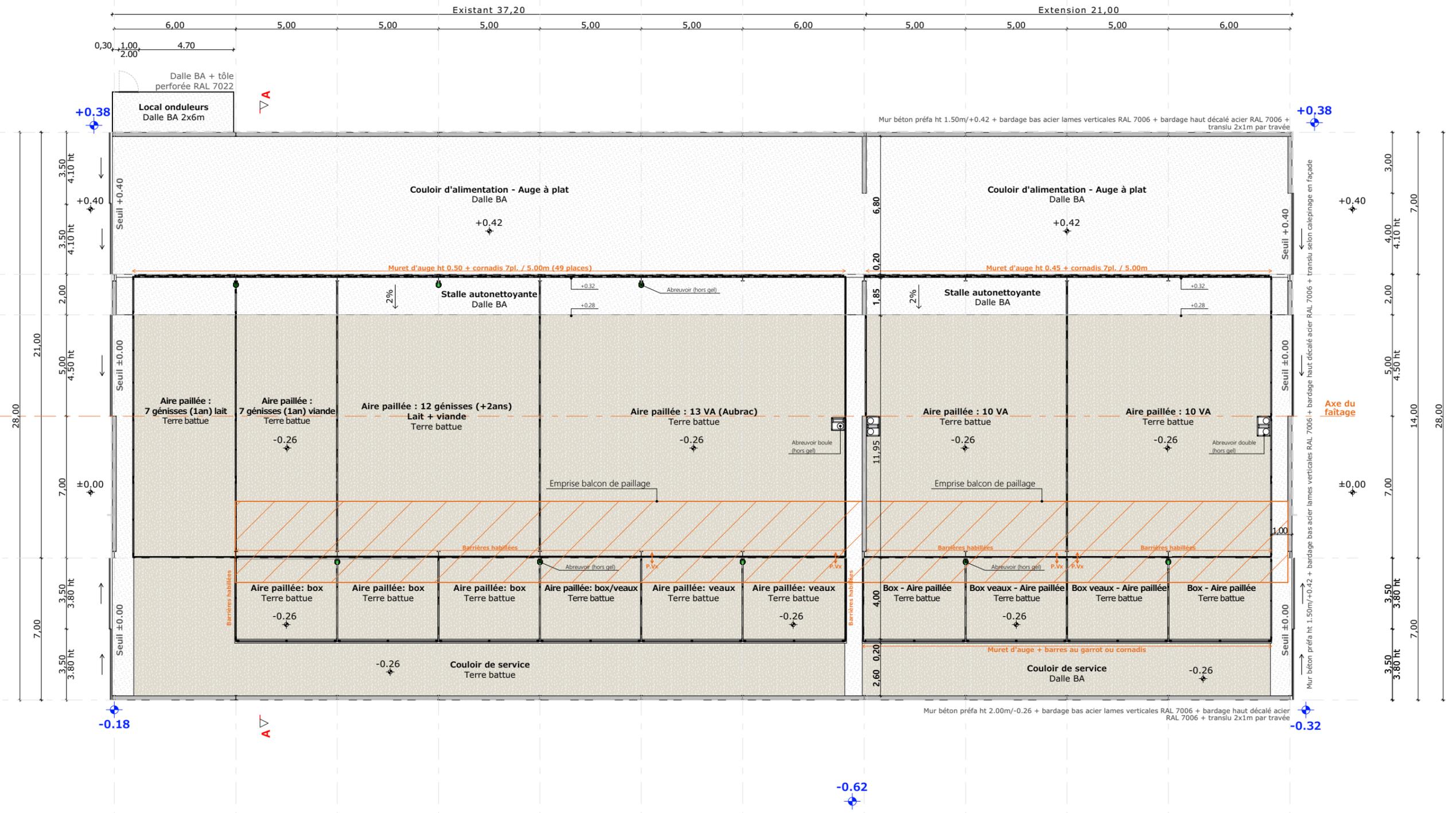
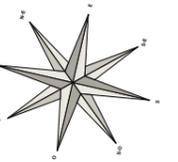
Dessiné par:  
**Emmanuelle CLERMONT**

N° Client: 600    N° Document: TECH01    N° de page: 1/4

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.  
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

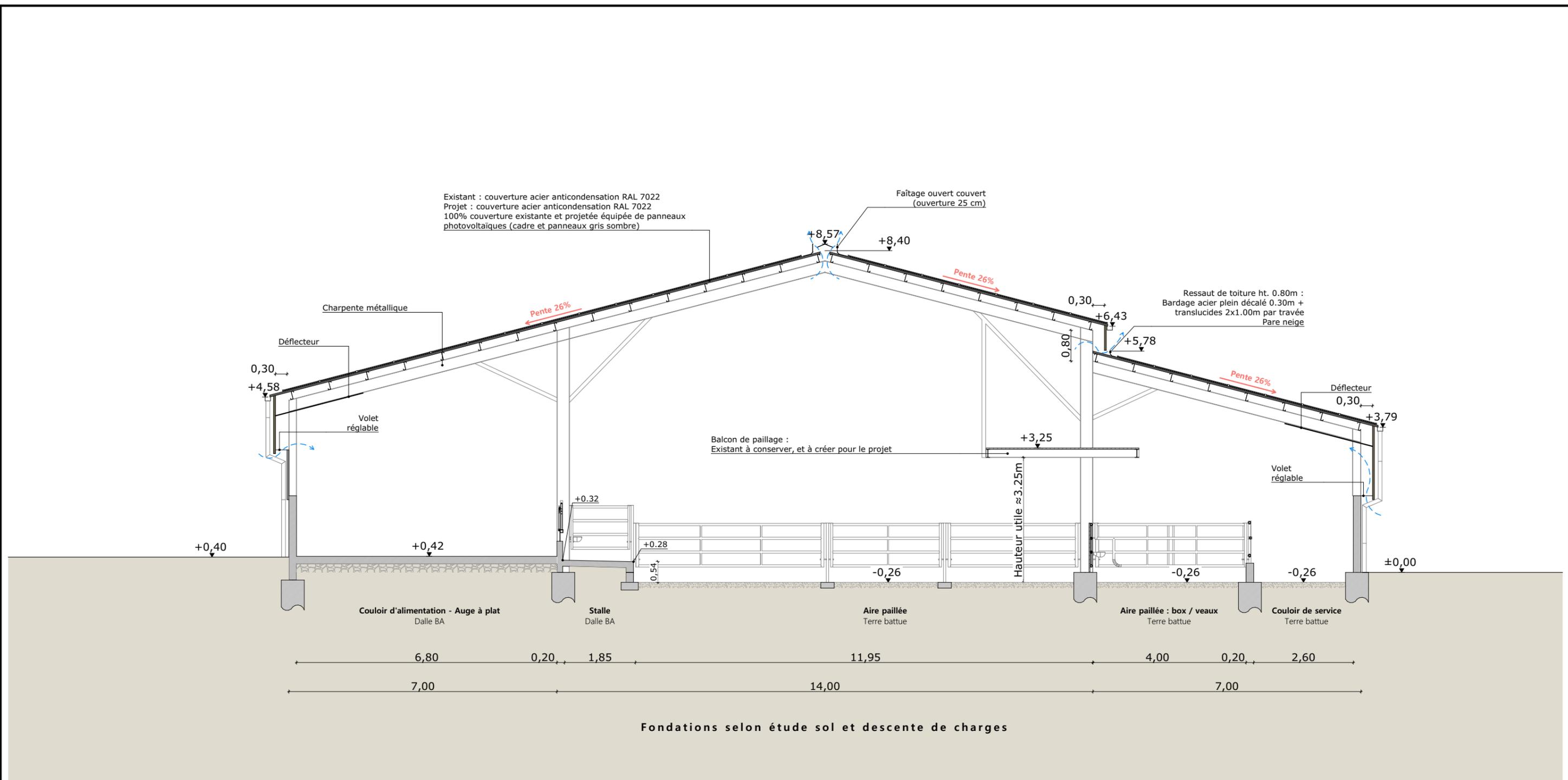
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	12/06/2023	E.C.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>



Projet: Extension d'une stabulation existante et pose de panneaux photovoltaïques.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Maitre d'ouvrage: GAEC SOUBRIER CIBIEL - Lebrejal ST MARTIN /S VIGOUROUX 15230	
<b>VUE AU SOL</b>		DET1	Éch: 1:200 <sup>e</sup>
		Aurillac, le 12/06/2023.	
		Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE	



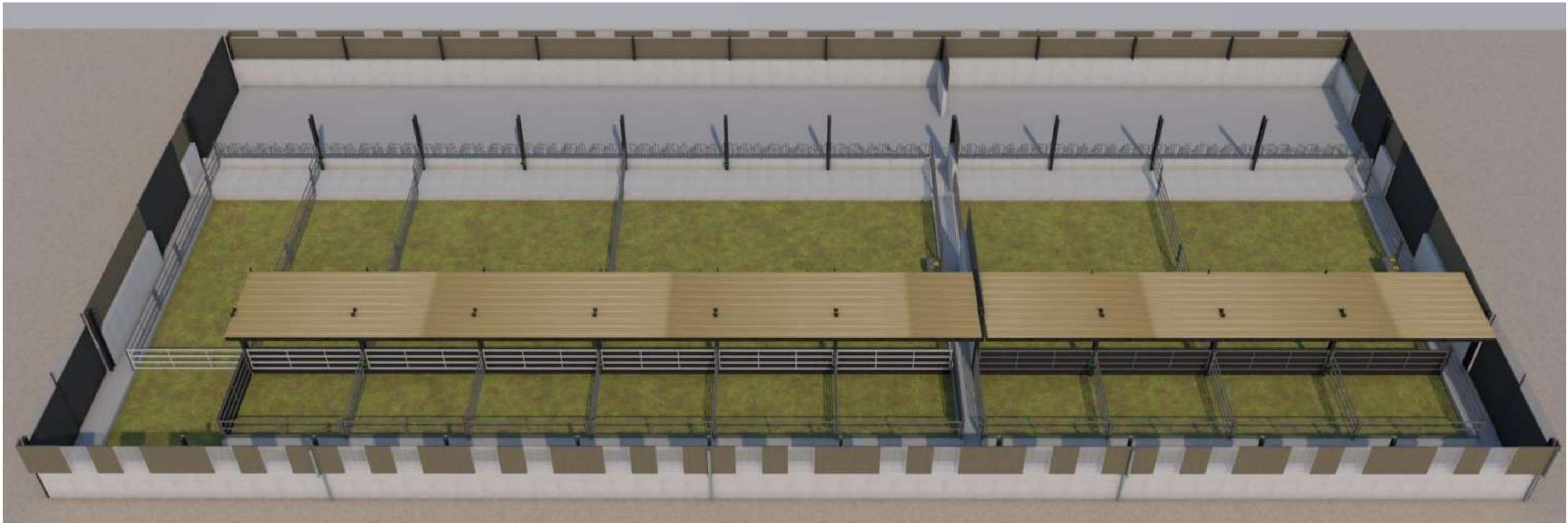


- Maçonnerie : - murs béton préfabriqué aspect béton brut (hauteur visible 1.80m, identique à l'existant )  
 - longrine béton aspect brut ht 0.50 m sur extension au Nord
- Bardage : - bas et pignons : acier plein lames verticales RAL 7006  
 - haut : décalé de 0.30m acier plein lames verticales RAL 7006  
 - intégration de translucides : 2x1.00m par travée sur les longs pans, et suivant les calepinage en façades pour les pignons
- Menuiserie : - coulissante ossature métallique et bardage acier lames verticales RAL 7022  
 - intégration d'un bandeau translucide ht. 1.00m
- Charpente : - métallique
- Couverture : - acier anticondensation RAL 7022  
 - panneaux photovoltaïques (cadre et panneaux gris sombre) sur la toiture existante et sur l'extension  
 - gouttières et descentes EP en zinc
- Faîtage : - ouvert couvert (ouverture 25cm)
- Local onduleurs : - dalle BA + fermeture et porte en tôle perforée RAL 7022

Projet: Extension d'une stabulation existante et pose de panneaux photovoltaïques.

<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Dessiné par Emmanuelle CLERMONT	
Maitre d'ouvrage: <b>GAEC SOUBRIER CIBIEL - Lebrejal ST MARTIN /S VIGOUROUX 15230</b>		Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE	
<b>COUPE DE PRINCIPE</b>		DET2	Éch: 1:100 <sup>e</sup>
		Aurillac, le 12/06/2023.	





#NumMisPageDanSousEns/#NombreMisPageDanSousEns

Projet: Extension d'une stabulation existante et pose de panneaux photovoltaïques.

**DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS**

Maitre d'ouvrage: GAEC SOUBRIER CIBIEL - Lebrejal ST MARTIN /S VIGOUROUX 15230

Dessiné par:  
Emmanuelle CLERMONT

**PERSPECTIVES**

DET3 Éch: 1:1<sup>e</sup>  
Aurillac, le 12/06/2023.

Conseiller Bâtiment:  
Jérôme DELARBRE

